

## **MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION** **DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À** **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 20 MARS 2025**

Les actionnaires de la société ARGAN sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Judi 20 mars 2025 à 14 heures 30  
dans les locaux du Hyatt Regency Paris Etoile  
3, place du Général Koenig – 75017 Paris

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le projet des textes de résolutions a été publié au BALO du 10 février 2025 (bulletin n°18).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 3 mars 2025 (bulletin n°27), ainsi que par le Journal Le Parisien du 3 mars 2025.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis.

Les informations ou documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte peuvent être consultés sur le site Internet d'Argan, à l'adresse suivante : [www.argan.fr](http://www.argan.fr), rubrique Espace Investisseurs / Infos réglementées / Assemblées Générales.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115, L.225-116, R.225-83 et R.225-89 du code de commerce au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Argan précise que ces documents sont librement accessibles et consultables sur son site internet [www.argan.fr](http://www.argan.fr) dans la rubrique Espace Investisseurs / Infos réglementées / Assemblées Générales et notamment :

- Le rapport du Directoire sur la gestion de la Société et l'activité du Groupe au cours de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2024 ;

- Le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise inclus au Document d'Enregistrement Universel 2024 ;
- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2024 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2024.

### Calendrier financier 2025 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 20 mars : Assemblée Générale 2025
- 1<sup>er</sup> avril : Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2025
- 1<sup>er</sup> juillet : Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025
- 17 juillet : Résultats semestriels 2025
- 1<sup>er</sup> octobre : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025

### Calendrier financier 2026 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 5 janvier : Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025
- 22 janvier : Résultats annuels 2025
- 19 mars : Assemblée Générale 2026

## À propos d'ARGAN

**ARGAN** est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés AUTONOM® (carbone neutres à l'usage), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 31 décembre 2024, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,7 millions de m<sup>2</sup>, avec une centaine d'entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 3,9 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de près de 205 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 31/12/2024).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15% des entreprises). Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

**ARG**  
LISTED  
EURONEXT

[www.argan.fr](http://www.argan.fr)



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier  
Aymar de Germay – Secrétaire général  
Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs  
Tél : 01 47 47 47 40  
E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)  
[www.argan.fr](http://www.argan.fr)

| Citigate Dewe Rogerson  
GRAYLING

Marlène Brisset – Relations presse  
Tél : 06 59 42 29 35  
E-mail : [argan@citigatedewerogerson.com](mailto:argan@citigatedewerogerson.com)